

Enquête sur le Baccalauréat 2008 : un bac sous tension en Ile de France

Tout au long de l'année scolaire 2007-2008, le SNES a alerté le SIEC en région parisienne et le ministère au niveau national des effets pervers de la « reconquête du mois de juin », décidée sans aucune concertation, et que le ministère veut généraliser dès 2009.

La DGESCO s'était engagée à ce que le raccourcissement des délais soit au moins compensé par le nombre de copies dévolu à chaque correcteur. Dans certaines disciplines notamment en Lettres (pour l'EAF) et en Philosophie, de nombreux correcteurs ont pu constater qu'il n'en était rien ! Certains ont refusé de dépasser un nombre de copies, d'autres ont collectivement décidé de rendre les copies un jour plus tard.

Face à ces tensions et pour couvrir les collègues, les trois sections académiques (Créteil, Paris, Versailles) du SNES ont dû déposer un préavis de grève le jour de la restitution des copies (le 30 juin).

C'est pour pouvoir faire un bilan de ce « bac sous tension en Ile de France » et dans la perspective d'une rencontre le 9 octobre avec le directeur du SIEC que nous vous demandons de répondre à cette enquête qui est disponible sur : www.paris.snes.edu à retourner à s3par@snes.edu.

Action sociale

Sous réserve de dispositions particulières, les personnels rémunérés par l'Etat, sur le budget de l'éducation nationale (à l'exception des vacataires) en activité, de manière permanente et continue (à temps plein ou partiel) ainsi que les retraités résidant à Paris, peuvent bénéficier de mesures d'aide sociale. Celle-ci comprend des prestations interministérielles (P.I.M), ministérielles et initiatives académiques. Quelques prestations sont soumises à une condition indiciaire, d'autres à un quotient familial ou à un plafond de ressources.

Les prestations concernent :

- l'aide aux séjours et aux études d'enfants,
- l'aide à la garde des enfants de moins de 6 ans,
- l'aide aux logements,
- des secours exceptionnels, prêts à court terme et sans intérêt,
- l'aide aux enfants handicapés,
- des consultations : planification et éducation familiale, juridique gratuite, en économie familiale et sociale,
- des chèques vacances.

La valorisation de l'action sociale ne doit pas se substituer à nos légitimes revendications d'augmentation salariale et de promotions. Pour autant, les aides octroyées doivent permettre l'amélioration des conditions de vie des agents. C'est avec ce souci que les membres de la

Stages syndicaux

STI 20 novembre

Quelle place pour les filières STI dans la réforme des lycées ?

La seconde prévue dès la rentrée 2009 : Quelles perspectives et changements pour les enseignements de détermination ISI, ISP ? Quelle orientation en fin de seconde ?

Cycle 1ère Terminale :

Une nouvelle structure du lycée doit être présentée dès décembre : Quelle place pour les filières STI ? Quelles poursuites d'études vers les BTS ou DUT ?

STAGE 3S3 20 novembre 10h - 17h

3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil Cedex
RER B Arcueil Cachan ou bus 187,197 arrêt croix d'Arcueil

CO-PSY 20 novembre

Bourse du travail rue du Château d'Eau 10h-17h
M° République

Attention : la demande d'autorisation d'absence doit être déposée un mois à l'avance au secrétariat de votre établissement, **au plus tard le 20 octobre**.

FSU siègent à la commission académique d'action sociale.

Le guide des différentes actions sociales proposés par l'académie est remis à chaque entrant, disponible dans chaque établissement ou à partir de : paris.snes.edu

Les demandes d'aides sont à formuler au bureau d'accueil et d'informations du service académique des affaires sociales du rectorat de Paris.

La FSU siège également à la commission permanente de la commission académique d'action sociale. Celle-ci est chargée de donner un avis sur l'attribution d'une aide exceptionnelle à des agents rencontrant des difficultés financières (maladie, décès d'un parent, lunettes...) qui est attribuée sans considération d'indice plafond. La commission permanente donne également son avis sur l'attribution de prêt à 0%.

Les collègues souhaitant solliciter ces aides doivent dans un premier temps rencontrer l'assistant social pour un entretien (01.44.62.47.44).

Au titre de toutes les organisations syndicales représentatives des 3 fonctions publiques, c'est la FSU qui préside la SRIAS Ile de France qui met en place des actions en direction de tous les agents de l'état exerçant en Ile de France cf <http://idf.fsu.fr/>

Le SNES et la FSU peuvent vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à nous contacter au S3.



S3 de Paris – SNES (FSU)

3 rue Guy de Gouyon du Verger – 94112 ARCUEIL cedex . Tél : 08.11.11.03.81 (prix d'un appel local) - s3par@snes.edu - www.paris.snes.edu

BIMESTRIEL N°20
SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008

Sommaire

- 1 - Edito
- 2 - Bilan de rentrée
- 3 - Collèges
- 4 - Stages syndicaux, action sociale

Le mardi 7 octobre, tous en grève !

Confirmé par le discours de Toulon, Sarkozy entend poursuivre son entreprise de démolition systématique des acquis sociaux, y compris ceux des années 60 à 90.

Alors que la crise va frapper durement, il annonce une politique d'austérité qui n'épargnera que ceux qui bénéficieront d'encore plus d'allègements fiscaux. Mais il n'est pas à une contradiction près : prôner le retour de l'Etat et lui retirer 30 600 de ses fonctionnaires ; dénoncer l'austérité et maintenir l'objectif de baisse des dépenses budgétaires ; fustiger le capitalisme financier lui qui, le soir même de son élection, l'a personnalisé au « Fouquet's » ou sur le yacht de Bolloré.

X. DARCOS, en bon élève, suit le même chemin : d'un côté, il promet que la réforme de la classe de seconde n'est pas faite pour économiser des emplois, de l'autre il confie que la nouvelle 2^{de} se fera sur la base de 975 h soit une économie de 3500 à 4000 ETP. Qui croire ? En juin, il fixe un cadre dans lequel il assure la pérennité des voies technologiques : en septembre, l'avenir des STI est plus que compromis et la voie STG fusionnerait avec la voie ES dans des modules communs de SES, droit, gestion... Les séries de baccalauréat seraient supprimées. A quel DARCOS se fier ?

Nous ne pouvons compter que sur nos propres analyses, celles que le Snes élabore avec toute la profession. De véritables mesures de revalorisation pour toutes les catégories, y compris la surveillance ne peuvent attendre : mesures de justice, compte tenu de la situation salariale et professionnelle, mais aussi pour l'avenir.

Un puissant mouvement de protestation contre la politique éducative est possible. Ce gouvernement sait aussi tenir compte du rapport de force et la situation économique ne lui permet pas une confrontation trop brutale.

Les sondages, même les plus défavorables au gouvernement, ne suffiront pas. Sarkozy s'est accordé deux années d'impopularité pendant lesquelles, à toute force, il voudrait nous imposer des reculs, quitte à user ce gouvernement jusqu'à la corde, et reformater le paysage social. Dans deux ans, la croissance « revenue », il pourrait envisager sereinement de nouvelles élections dans des habits neufs.

Comme l'an dernier, nous ne parviendrons à les faire reculer qu'au prix d'une mobilisation de toute la profession contre les dégradations annoncées. Nous l'avons montré avec nos mobilisations du second degré à l'appel du SNES les 15 février et le 18 mars : nos partenaires – parents et lycéens – ne nous écoutent que si nos actions sont suffisamment puissantes.

Nos actions de l'an passé n'ont pas été vaines : rapport POCHARD mis sous le « boisseau », réforme des lycées différée et ouverture de discussions, et dans le budget 2009 le ministre renonce à transformer de nouveaux emplois en HSA ...

Ce gouvernement voudrait « reprendre la main » : passer en force sur les lycées, imposer à tous les niveaux le recours au « hors scolaire » avec « l'accompagnement éducatif » aux dépens des horaires d'enseignement, privilégier la responsabilité du local...

Les cadrages ministériels devraient être arrêtés avant les congés de la Toussaint. **Pour nos enseignements de second degré, s'engager dans la grève le 7 octobre et poursuivre avec toute l'éducation le 19 octobre sont indispensables.**

Thierry ANANOU, Anne CAMBOULIVES, Nicole SERGENT

Manifestation régionale SNES SNEP SNUEP

RV 14 h M° SEVRES BABYLONE

en direction de la place de l'Alma par la rue de Sèvres, bd des Invalides....

PARISNES (FSU) 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex - Bimestriel – Directeur de la publication : Nicole Sergent
Commission paritaire : 0712 S 07412 – Imprimerie spéciale du Snes – Prix : 1 euro

Mardi 2 décembre

Un vote majeur

CAPN/CAPA/CCP

On vote !

Titulaires, non titulaires



Dans l'immédiat

13 octobre

Affichage des listes électorales

dans les établissements

Vérifier son inscription

Projet de budget 2009

Second degré (public)

- 5500 dont
- 2 000 « démographie »
- 3000 « remplacements »
- 1000 stagiaires
- + 500 lycées difficiles

Premier degré

- 6500
- dont 3000 stagiaires

Privé
-2000

Premier bilan de rentrée à Paris

publié dans *PariSnesInfos n°138, circulaire aux S1 du 19 septembre*

Emploi, HSA

Nous avons insisté sur les pressions exercées par les chefs d'établissements sur les collègues au mépris des règles. Nous avons particulièrement dénoncé le chantage aux suppressions de postes qui a été fait au lycée Colbert. Tout en rappelant qu'il y avait eu une augmentation des HSA dans les DHG, qu'à Paris, le nombre moyen d'HSA n'était pas très élevé jusqu'alors (*cf sur ce point la circulaire de rentrée aux S1*) le Directeur de l'académie nous a assuré qu'il n'y avait aucun encouragement rectoral à outrepasser les règles pour imposer des heures supplémentaires aux collègues. Pour tous ceux et celles qui rencontrent des problèmes, n'hésitez pas à faire valoir vos droits.

TZR

Nous avons alerté le Directeur de l'académie sur les conséquences des choix budgétaires : collègues sur plusieurs établissements aux emplois du temps incohérents et difficiles, HSA... Nous avons demandé nos demandes de respect des droits : respect des arrêtés rectoraux (dates et quotités de service qui relèvent exclusivement de décision rectorale ; ouverture des droits aux ISSR) ; qualification et affectation dans la discipline de recrutement soulignant aussi l'inadéquation entre notre formation et les besoins pédagogiques en LP ; respect du volontariat pour participer aux stages de « formation » mis en place par les IPR/IEN pour les collègues affectés autoritairement en LP.

Personnels administratifs

Suppressions de postes, déficit de recrutements, non renouvellement des CAE (850 CAE actuellement dont 40% vont disparaître au 31 décembre dans les établissements) : voilà ce qui va encore plus peser sur le fonctionnement des établissements.

CPGE littéraires

La «3ème heure» réglementaire de LV inscrite au référentiel n'est pas financée. Nous avons demandé que le rectorat assure l'égalité de tous les établissements et ne renvoie pas aux solutions locales.

Heures de chorale

Certains chefs d'établissement ont purement et simplement supprimé les heures de chorale dans le service des collègues. Le directeur de l'académie qui avait connaissance de la situation n'a apporté aucune véritable réponse. Est-ce là la manière de mettre en œuvre la valorisation de la place des arts au collège ? N'acceptons pas cette régression. Avec le S1, exigeons leur rétablissement et veillons à ne pas accepter une rémunération en HSE, cela ne peut être qu'au pire des HSA. Alerte les parents d'élèves. **A partir des remontées des S1, nous avons remis au Directeur de l'académie des fiches sur un certain nombre de situations et demandé que des réponses urgentes y soient apportées. cf : www.paris.snes.edu**

Débattre pour agir

Après la réunion lycées du 29 septembre, le S3 organise un rendez-vous pour débattre de la situation dans les collèges.

Collèges : où en est-on ?

Si les revendications sur les moyens et les conditions de travail restent incontournables et plus que jamais d'actualité dans nos collèges, elles doivent se doubler selon nous d'une réflexion approfondie sur les contenus d'enseignement et les pratiques pédagogiques. Alors que le gouvernement fait dans l'hyperactivité, « accélère les réformes » et surtout les empile sans jamais tirer de bilan sérieux des précédentes, le SNES prend le temps de se pencher sur notre système éducatif afin d'élaborer une réflexion approfondie fondée sur les expériences de terrain mais aussi sur les apports de la recherche, afin de tracer un avenir pour nos collèges, loin des poncifs, des idées reçues, des recettes toutes faites et des mesures d'affichage.

Quel bilan ? Quelles perspectives ?

La question qui se pose à nous est la suivante : « quelle école veut-on, et pour quelle société ? » Aujourd'hui, l'école est traversée d'interrogations sur ce qui doit être enseigné. L'inflation des savoirs, caractéristique de la société post-moderne, peut sembler vertigineuse, voire angoissante, pour les élèves comme pour les personnels. Ce constat doit-il pour autant nous conduire à faire pencher frileusement le balancier dans l'autre sens, vers le retour à des « fondamentaux » qui ne régleront rien ? Où cela peut-il nous mener, sinon vers des antagonismes stériles qui, on le voit bien, invalident toute réflexion de fond et nous empêchent d'avancer ? Nous pensons à la FSU qu'entre ces deux extrêmes, il existe une autre piste, celle de la culture commune, à laquelle nous travaillons depuis dix ans avec de nombreux chercheurs mais aussi de nombreux collègues.

Quelles sont les propositions du SNES ?

Le SNES est un outil de lutte mais également un lieu où la pensée s'élabore de façon collective. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à une réunion sur l'avenir du collège. Vous pourrez venir y débattre avec nous sur notre système éducatif et notamment sur les grandes problématiques qui le traversent :

qu'est-ce qui distingue le socle commun de la culture commune ? Qu'est-ce qui se dissimule derrière la notion de compétences ? Ne faut-il enseigner que des savoirs utilitaires ? Où en est-on sur le collège unique ? L'empilement des dispositifs d'aide (PPRE, accompagnement éducatif etc.) est-il efficace ? Existe-t-il des pratiques pédagogiques plus émancipatrices que d'autres ? Comment lutter contre l'échec et transformer la massification en réelle démocratisation ?

Avec la participation de:

Stéphane Bonnéry, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris VIII et membre de l'équipe ESSI-ESCOL est l'auteur de *Comprendre l'échec scolaire, élèves en difficulté et dispositifs pédagogiques (éditions la Dispute)*. Cet ouvrage retrace et décrypte les spirales de l'échec scolaire qu'il a observées durant deux ans en ZEP, du CM2 à la sixième et propose des pistes concrètes pour y remédier.

Valérie Sultan, militante au SNES et membre du secteur contenus (observatoire des programmes et des pratiques pédagogiques). Elle est responsable du groupe lettres et travaille particulièrement sur le projet de culture commune de la FSU.

Samedi 11 octobre

9h30—12h00

au Lycée Charlemagne

14, rue Charlemagne

75004 – M° St-Paul ou Pont Marie

Avec le **snes**,
fsu
mon métier
a du **sens**.